

LE Sauverois



2-3

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

4-5

PROGRAMME DES CAMPS

6

CLUB JUNIOR DE TENNIS

7

ABONNEMENT AUX TERRAINS DE TENNIS ET PICKLEBALL

8

ACTIVITÉS DIVERSES

Ville de Saint-Sauveur



SPÉCIAL CAMPS ET TENNIS

SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE



**POUR JOINDRE
LE SERVICE
DE LA VIE
COMMUNAUTAIRE**
(CHALET PAULINE-VANIER)

33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur
450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca
communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

**HEURES
D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15
et 13 h à 17 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30



**PÉRIODES
D'INSCRIPTION**

► **PROGRAMME
DES CAMPS**

RÉSIDENTS SEULEMENT :

Du 30 avril au 2 mai

À noter que les places au Camp Soleil (semaines régulières 1 à 7) sont garanties jusqu'au 2 mai 17 h.

POUR TOUS SELON LES
PLACES DISPONIBLES :

Du 3 au 4 mai

► **CLUB JUNIOR
DE TENNIS**

RÉSIDENTS SEULEMENT :

Du 30 avril au 2 mai

POUR TOUS :

Du 3 au 25 mai

► **ÂGE REQUIS**

Votre enfant doit avoir l'âge requis au 30 septembre 2018.

► **OUVERTURE D'UN
NOUVEAU DOSSIER**

Pour toute création d'un nouveau dossier famille, il incombe au parent responsable de procéder à son ouverture tant en ligne qu'en personne.

**LORS DE L'INSCRIPTION,
VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT...**



- Fournir le numéro d'assurance maladie de l'enfant. Si l'enfant provient d'un pays étranger, vous devrez fournir une preuve d'assurances;
- Avoir les informations relatives sur l'état de santé de l'enfant (allergie, maladie, trouble de comportement, etc.);
- Fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde afin que nous puissions émettre le «relevé 24». Ce relevé est exigé par Revenu Québec si vous désirez vous prévaloir de votre droit au crédit d'impôt remboursable. À noter que le Club des Aventuriers et le Club junior de tennis ne sont pas éligibles au «relevé 24».

TARIFICATION CAMP SOLEIL

ACTIVITÉ	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Camp Soleil semaine 1 (4 jours)	60 \$	120 \$
Camp Soleil semaine 2-7	75 \$	150 \$
Volet thématique semaine 1 (4 jours)	66.40 \$	132.80 \$
Volet thématique semaine 2-7	83 \$	166 \$
Semaine supplémentaire	65 \$	130 \$
Chandail du camp*	10 \$	10 \$
Halte Soleil Pour l'été	130 \$	260 \$
Halte Soleil semaine 1 (4 jours)	22.40 \$	44.80 \$
Halte Soleil semaine 2-7	28 \$	56 \$
Halte Soleil À la carte**	56 \$	112 \$

Lorsqu'il n'y a pas de spécification, la tarification est hebdomadaire.

* Le chandail de camp est obligatoire pour les sorties. L'achat doit se faire au Service de la vie communautaire lors des inscriptions ou pendant la tenue du camp auprès des coordonnateurs.

** La Halte Soleil à la carte comprend 10 périodes (7 h à 9 h ou 16 h à 18 h) sans limites de temps. La carte est transférable d'un enfant à l'autre d'une même famille (ex. : si vous avez deux enfants, deux périodes seront déduites).



TARIFICATION FAMILIALE - NOUVEAUTÉ

Pour les résidents seulement, s'applique sur les tarifs du Programme des camps et du Club junior de tennis (à l'exception du chandail et de la sortie à la Coupe Rogers). Ne s'applique pas au CLub des Aventuriers.

- 2^E ENFANT : 20 % DE RABAIS
- 3^E ENFANT : 40 % DE RABAIS
- 4^E ENFANT : GRATUITÉ

INSCRIPTION EN LIGNE

Suivez les procédures indiquées sur le site Internet de la Ville de Saint-Sauveur au ville.saint-sauveur.qc.ca.

Le paiement doit se faire par carte de crédit en deux versements égaux, soit 50 % la journée de l'inscription et 50 % le 6 juin 2018.

EN PRÉPARATION POUR DES INSCRIPTIONS EN LIGNE, ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE CODE D'ACCÈS ET VOTRE DOSSIER FAMILLE SOIENT À JOUR.

INSCRIPTION AU COMPTOIR DU SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Sur les heures d'ouverture : **du 30 avril au 3 mai, les bureaux seront ouverts sur l'heure du dîner et il y aura prolongation des inscriptions jusqu'à 18 h le 30 avril et le 1^{er} mai.** Vous pouvez payer en argent, par paiement direct, par carte de crédit ou par chèque, libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Sauveur. Il est possible de faire jusqu'à deux versements égaux :

- 50 % le jour de l'inscription, méthode de paiement au choix;
- 50 % le 6 juin 2018 par chèque postdaté.

PREUVE DE RÉSIDENCE POUR TARIF RÉSIDENT

- Afin de vous prévaloir du tarif résident, vous devez obligatoirement présenter lors de l'inscription une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, bail ou autres), ainsi qu'une pièce d'identité avec photo, ou le bulletin scolaire de l'enfant. À noter que le lieu de résidence doit être celui de l'enfant.
- Si vous désirez procéder à l'inscription d'un enfant RÉSIDENT dont vous n'êtes pas le parent, vous devez OBLIGATOIREMENT fournir une pièce d'identité du parent confirmant l'adresse de l'enfant (SEULEMENT POUR LES DOSSIERS DÉJÀ EXISTANTS).

FRAIS DE RETARD

À compter de 12 h 30 le vendredi 25 mai :

- Programme des camps : Pour chaque enfant, 5 \$ par semaine, maximum 15 \$ pour l'été.
- Club junior de tennis : 10 \$ à ajouter par participant.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION PROGRAMME DES CAMPS ET CLUB JUNIOR DE TENNIS

13 juillet à 12 h 30 (3^e semaine).
Semaine supplémentaire : 3 août à 12 h 30
(selon les places disponibles).

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les inscriptions pour tous les services du Programme des camps et du Club junior de tennis sont non remboursables et non échangeables.



PROGRAMME DES CAMPS



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME 2018



LES ACTIVITÉS DU CAMP SOLEIL (5-11 ANS)

- Animation régulière (jeux coopératifs, sports, etc.)
- Activités spéciales (grands jeux, semaines thématiques, arts plastiques, science, etc.)
- Sorties (voir le calendrier des activités)

DURÉE : Du 26 juin au 10 août. La période d'animation se déroule entre 9 h et 16 h. À l'extérieur de ces heures, votre enfant doit être inscrit à la Halte Soleil pour demeurer sur les lieux.

HALTE SOLEIL : Tous les jours de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE : Du 13 au 17 août. Seuls les enfants ayant fréquenté le Camp Soleil (2018) pourront s'y inscrire. Lors de cette semaine, aucune sortie n'est prévue et la Halte Soleil est incluse au tarif.

CALENDRIER DES SORTIES (INCLUSES)

SEMAINE	SORTIE	5-6 ANS	7-8 ANS	9-11 ANS
1 26 au 29 juin	Jeudi : Village du Père Noël	X		
	Jeudi : Gym X		X	X
2 2 au 6 juillet	Mardi : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	X	X	X
	Jeudi : Funtropolis	X	X	
	Jeudi : Camp Bruchési			X
3 9 au 13 juillet	Jeudi : Alice aux Pays des Merveilles	X		
	Jeudi : 45° Nord		X	X
4 16 au 20 juillet	Mardi : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	X	X	X
	Jeudi : Mousseball au Paintball Mirabel	X	X	X
5 23 au 27 juillet	Jeudi : Arbraska (Rallye GPS et Arbre en ciel)	X		
	Jeudi : Arbraska (Parcours dans les arbres et Arbre en ciel)		X	
	Jeudi : Arbraska (Parcours dans les arbres complet)			X
6 30 juillet au 3 août	Mardi : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur	X	X	X
	Jeudi : Royaume de Nulle-Part	X	X	X
7 6 au 10 août	Jeudi : Plage Major	X	X	X
	Vendredi : Fête de fin de camp et exposition des talents	X	X	X

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit de changer les sorties sans préavis.



À raison de 8 heures par semaine, une thématique est exploitée ou un projet est réalisé selon la thématique hebdomadaire. Les sorties sont celles du Camp Soleil et la Halte Soleil est disponible selon les mêmes modalités.

SEMAINE	THÉMATIQUE	ÂGE
1 26 au 29 juin	Multi-Sports	7-8 ans
	Science	9-11 ans
2 2 au 6 juillet	Multi-Sports	5-6 ans
	Globe-trotteur (géographie, culture, musique...)	9-11 ans
3 9 au 13 juillet	Cuisine et nutrition	7-8 ans
	Cuisine et nutrition	9-11 ans
4 16 au 20 juillet	Foire et cirque	5-6 ans
	Projet artistique	9-11 ans
5 23 au 27 juillet	Danse	7-8 ans
	Scène (théâtre, décors...)	9-11 ans
6 30 juillet au 3 août	Projet artistique	5-6 ans
	Multi-Sports	9-11 ans
7 6 au 10 août	Projet artistique	7-8 ans
	Survie (orientation et survie en forêt)	9-11 ans

PROGRAMME D'ASPIRANT-ANIMATEUR (14-15 ANS)

Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur animateur ? Tu es dynamique, tu désires relever un nouveau défi et tu adores les enfants et le travail d'équipe ?

Ce programme est de 40 heures par semaine pour une durée de 2 à 3 semaines. Si ta candidature est retenue, tu seras éligible à une bourse.

Le formulaire d'application est disponible sur le site web de la ville dans la section «Programme des camps» et il faut déposer sa candidature d'ici le 4 mai 2018. Les places sont limitées et la priorité sera donnée aux résidents de Saint-Sauveur.

CLUB DES AVENTURIERS (12-14 ANS)

Le Club des Aventuriers se déroule les mardis, mercredis et jeudis, du 26 juin au 9 août. Les heures exactes ainsi que la liste du matériel nécessaire à certaines activités vous seront transmises ultérieurement.

CALENDRIER DES SORTIES ET TARIFICATION

SEMAINE	DATES	MARDI	MERCREDI	JEUDI	TARIF RÉSIDENT	TARIF NON-RÉS.
1	26 au 28 juin	Putting Edge & iSaute	Rafting	Acro-nature Sommet Morin-Heights	135 \$	169 \$
2	3 au 5 juillet	Parc Aquatique Sommet Saint-Sauveur	Action Directe & Céramic Café	Darkzone	130 \$	163 \$
3	10 au 12 juillet	Quilles & SOS Aventure	Saute-moutons	45° Nord	130 \$	163 \$
4	17 au 19 juillet	Camp Bruchési			160 \$	200 \$
5	24 au 26 juillet	La Ronde	Bain libre & Cinéma Carrefour du Nord	Arbraska	125 \$	156 \$
6	30 juillet au 2 août	Parc Aquatique Sommet Saint-Sauveur	Aptitude	Royaume de Nulle-Part	90 \$	113 \$
7	7 au 9 août	Musée Grévin & visite guidée du Centre Bell	Paintball Action 500 & nuitée au camp	Plage Major	145 \$	181 \$
TARIF ÉTÉ COMPLET (rabais 10 % inclus dans le prix)					824 \$	1 029 \$

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit de changer les sorties sans préavis.

CLUB JUNIOR DE TENNIS (8-18 ANS)

Le Club junior de tennis est un club récréatif et compétitif permettant aux filles et garçons de jouer régulièrement au tennis (8 heures par semaine) dans le but d'apprendre et d'améliorer tous les rudiments de ce sport.

HORAIRE DU CLUB JUNIOR (SUJET À CHANGEMENT)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
INTERMÉDIAIRE 8 h à 10 h	COMPÉTITION 8 h à 10 h	DÉBUTANT 8 h à 10 h		DÉBUTANT 8 h à 10 h
COMPÉTITION 10 h à 12 h	AVANCÉ 10 h à 12 h	AVANCÉ 10 h à 12 h	INTERMÉDIAIRE 10 h à 12 h	INTERMÉDIAIRE 10 h à 12 h
AVANCÉ 13 h à 15 h	INTERMÉDIAIRE 13 h à 15 h	COMPÉTITION 13 h à 15 h	AVANCÉ 13 h à 15 h	COMPÉTITION 13 h à 15 h
DÉBUTANT 15 h à 17 h	DÉBUTANT 15 h à 17 h	Si match 13 h à 17 h	COMPÉTITION 15 h à 17 h	Si match 13 h à 17 h

Terrains asphaltés en avant-midi et terrains en terre battue en après-midi.

▶ CLASSEMENT TERRAINS EN TERRE BATTUE

VENDREDI 8 JUIN :

- 8-9 ans de 17 h 45 à 19 h
- 10-12 ans de 19 h à 20 h 15
- 13-18 ans de 20 h 15 à 21 h 30

▶ COMPÉTITION

Suite à la sélection, les joueurs de 10 ans et plus qui seront sélectionnés dans l'équipe de compétition devront déboursier des montants supplémentaires pour les frais de transport lors des compétitions à l'extérieur et pour l'achat du chandail. Les compétitions ont lieu à Saint-Sauveur et dans d'autres municipalités, une à deux fois par semaine.

▶ 25 JUIN AU 10 AOÛT

Horaire régulier du Club junior (sauf le 17 juillet et le 6 août où les cours sont suspendus en raison de la sortie).

▶ 17 JUILLET

Sortie aux glissades d'eau de Saint-Sauveur, incluse dans l'inscription.

▶ 6 AOÛT

Sortie à la Coupe Rogers de tennis au Stade Uniprix de Montréal. Des frais de 20 \$ sont applicables. **Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées.**

▶ 9 AOÛT EN SOIRÉE

Fête de fin de saison et souper.

TARIFICATION

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Tarif pour l'été	130 \$*	195 \$
Équipe de compétition Suite au classement	70 \$	70 \$
Chandail Obligatoire pour l'équipe de compétition. Optionnel pour les autres joueurs.	10 \$	10 \$

*La tarification familiale pour les résidents est disponible en page 3 du Sauverois. Le coût inclut une fête de fin de saison et l'abonnement saisonnier régulier 2018 pour les terrains municipaux. **Prenez note que les cours annulés en raison de la température ne seront pas repris.**

PROGRAMME D'ASPIRANT-ENTRAÎNEUR (15 ANS ET PLUS)

Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur entraîneur de tennis ? Tu es un bon joueur de tennis et tu es dynamique, tu veux relever un nouveau défi et tu adores les enfants et le travail d'équipe ?

Ce programme est gratuit et est de 12 heures par semaine. Si ta candidature est retenue, tu pourrais être éligible à une bourse.

Viens t'inscrire et apporte ton curriculum vitae au Chalet Pauline-Vanier d'ici le 8 juin 2018. Fais vite, les places sont limitées. La priorité sera donnée aux résidents de Saint-Sauveur.

Pour de plus amples informations, ou pour consulter le formulaire, visitez notre site web.

ABONNEMENT AUX TERRAINS DE TENNIS ET PICKLEBALL

INSCRIPTION DÈS LE 14 MAI

EN LIGNE

Jusqu'au 19 août, complétez votre inscription en suivant les procédures indiquées sur le site web de la Ville de Saint-Sauveur. Le paiement doit se faire par carte de crédit.

AU COMPTOIR

Présentez-vous au Service de la vie communautaire aux heures d'ouverture. Vous pouvez payer en argent, par paiement direct, par carte de crédit ou par chèque en date du jour de l'inscription, libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Sauveur.

AU CHALET DE TENNIS

En dehors des heures d'ouverture du Service de la vie communautaire seulement, présentez-vous au Chalet de tennis (ouvert jusqu'à 20 h tous les jours). Vous pouvez payer en argent ou par chèque en date du jour de l'inscription, libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Sauveur.

PREUVE DE RÉSIDENCE OBLIGATOIRE POUR LES RÉSIDENTS

Une preuve de résidence (permis de conduire, bail, compte de taxes ou autre) et une pièce d'identité avec photo sont obligatoires lors de l'inscription.

ÂGE REQUIS

La tarification est établie en fonction de l'âge du joueur en date du 19 mai 2018.

Si la température le permet, les terrains ouvriront le samedi 19 mai.

N.B. Les cours de la programmation du Service de la vie communautaire ainsi que le Club Junior de tennis ont la priorité sur les terrains.

ABONNEMENT TERRAINS EN TERRE BATTUE ET TERRAINS ASPHALTÉS

CATÉGORIE	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
0 à 17 ans*	20 \$*	32 \$
18 à 59 ans	115 \$	190 \$
60 à 74 ans	86 \$	142 \$
75 ans et plus**	52 \$	85 \$

ABONNEMENT TERRAINS ASPHALTÉS

CATÉGORIE	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
0 à 17 ans*	10 \$	16 \$
18 à 59 ans	58 \$	95 \$
60 à 74 ans	43 \$	71 \$
75 ans et plus**	26 \$	43 \$
Pickleball (24 places)	15 \$	25 \$

*Tarification familiale pour les résidents seulement : gratuité pour le 2^e enfant et les suivants.

**Gratuité pour les résidents de 80 ans et plus (au 1^{er} mai).

L'abonnement au tennis inclut les frais de membres de Tennis Québec.

Les abonnements seront à moitié prix à partir du 1^{er} août 2018.

AUTRES TARIFS

CATÉGORIE	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Location de terrain (1 heure)	16 \$	20 \$
Location de terrain (2 ^e heure)	11 \$	15 \$
Invité d'un membre (tarif à l'heure)	5 \$	5 \$

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les abonnements aux terrains de tennis sont non remboursables et non échangeables sauf si le participant annule pour des raisons médicales. Dans ce cas, le Service de la vie communautaire devra être informé de son incapacité à poursuivre et une attestation du médecin sera exigée dans les plus brefs délais. Des frais d'administration de 10 \$ seront retenus, ainsi que le montant au prorata correspondant aux semaines passées, que vous ayez utilisées ou non votre abonnement.

ACTIVITÉS DIVERSES



BIBLIOTHÈQUE : CONFÉRENCE KIM THÚY

Kim Thúy, auteure à succès, sera des nôtres pour nous présenter sa conférence **Le succès de mes échecs**. Kim Thúy a quitté le Viêt Nam comme boat-people avec ses parents à l'âge de dix ans et s'est installée au Québec en tant que réfugiée. Elle est diplômée en linguistique, en traduction et en droit. Elle a écrit les romans, Ru, À toi, Mãn, Vi et son tout dernier, Le secret des Vietnamiennes. Récipiendaire du Grand prix littéraire Archambault, Prix du Gouverneur général et Grand Prix RTL-Lire pour le roman Ru, ainsi que le Prix du Grand public La Presse, Salon du livre de Montréal, catégorie Essai. Lors de sa conférence elle nous parlera entre autres, de son amour pour la langue française.

11 mai à 13 h, Grande salle du Chalet Pauline-Vanier | Entrée libre

MATINÉE JEUNESSE

BOUGE! Théâtre pour 3 à 12 ans.

Samedi 28 avril à 10 h au Chalet Pauline-Vanier | 5 \$ par personne de 2 ans et plus.

Vous devez payer votre admission au Service de la vie communautaire 5 à 15 minutes avant la tenue du spectacle.



COURS DE TENNIS

ACTIVITÉ / PROFESSEUR OU RESPONSABLE	DATE DÉBUT ET FIN	JOUR	HEURES DE - À	ENDROIT	CATÉGORIE OU ÂGE	NBRE DE SÉANCES/SESSION	COÛT RÉG./N-RÉG.	REMARQUES
TENNIS ADULTE Normand Boyer	22-05 au 12-06	MAR	18 h – 19 h 30	Terrains de tennis asphaltés	Débutant	4	103 \$ / 134 \$	Possibilité de changement de groupe après le premier cours afin d'équilibrer les niveaux. En cas de pluie, les cours seront reportés à un mardi subséquent.
			19 h 30 – 21 h		Intermédiaire			
TENNIS JEUNES 	21-05 au 18-06	LUN	17 h 30 – 18 h 25 18 h 30 – 19 h 25	Terrains de tennis asphaltés	4-5 ans 8-9 ans	5	39 \$ / 51 \$	Il y aura un maximum de 5 séances si la température le permet. Ce tarif est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.
			23-05 au 20-06		MER			

RÉSIDENTS SEULEMENT : 7 au 11 mai (en ligne jusqu'au 13 mars). Preuve de résidence (permis de conduire, bail, compte de taxes ou autre) est obligatoire pour les résidents lors de l'inscription.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 14 au 18 mai 12 h 30

FRAIS DE RETARD : À compter de 12 h 30 le vendredi 18 mai, il y aura des frais supplémentaires de 10 \$ à ajouter par participant.

DATE LIMITE : Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée après le 1^{er} juin 12 h 30.

ÂGE REQUIS : La tarification est établie en fonction de l'âge du joueur en date du 19 mai 2018.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : En ligne ou au comptoir selon les modalités habituelles. La politique de remboursement en cas d'annulation par le participant est la même qu'à la session printemps 2018.